FRAIS DE DÉPLACEMENT GLOBAUX - RMAAQ 2^e TRIMESTRE 2020-2021 (JUILLET À SEPTEMBRE 2020)

Personnes concernées	Total des frais de déplacement	Informations additionnelles
L'ensemble du personnel de la Régie incluant les titulaires d'emploi supérieur (TES)	4 832,44 \$	En raison de la pandémie Covid-19, les déplacements ont été très limités. Les dépenses sont attribuables aux inspections dans le secteur des grains principalement. Les dépenses compilées pour ce trimestre peuvent inclure: hébergements, repas, indemnités kilométriques, locations de voiture à court terme avec essence. Les coûts totaux excluent les frais reliés à l'utilisation des cartes essence.